



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

culture et communication : services extérieurs

Question écrite n° 74812

## Texte de la question

M. Jean-Paul Charié appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le poids financier que constitue l'abrogation de la mise à disposition de personnel scientifique pour les Musées de France relevant des collectivités territoriales. Il n'apparaît pas logique que ce nouveau transfert de charges vers la collectivité locale, constituant un désengagement de l'Etat, ne soit pas accompagné d'une compensation financière. En conséquence, il lui demande quelles mesures elle entend prendre pour remédier à cette situation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Charié](#)

**Circonscription :** Loiret (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74812

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er avril 2002, page 1741